

Qui veut-on dans l'amiante?

John Lewis, une union communiste ou des syndicats catholiques?

L'appel de la Commission sacerdotale des études sociales – Il faut appuyer financièrement les Syndicats – Conséquences possible d'un échec – Candidats éventuels à la succession

Les négociations sont rompues à Québec, par la faute du gouvernement et la Johns-Manville.

M. Ivan Sabourin, apôtre de la poussière, s'étonne des exigences des grévistes de l'amiante. Ce qui nous surprend au contraire, c'est l'extraordinaire modestie des conditions qu'ils posaient avant d'entrer à l'ouvrage.

Quelles étaient leurs exigences préalables ? Essentiellement : l'absence des sanctions contre les ouvriers et le syndicat. Ils abandonnaient le reste (c'est-à-dire l'essentiel : le contrôle de la poussière, la sécurité syndicale, le rajustement des salaires) aux hasards d'un arbitrage dont la sentence ne serait pas exécutoire.

Les négociations ont échoué sur ces exigences *minimums*, qui revenaient à dire : faisons comme si la grève n'avait pas eu lieu....

Que ni le gouvernement ni la compagnie n'aient accepté ces conditions, c'est le signe qu'ils ne se contentent pas de voir les ouvriers à genoux, ils les veulent effondrés, le front dans la poussière. Ils ont cru les grévistes au dernier degré de la misère et privés de tout secours. Ils ont cru les tenir dans leurs mains. C'est exclusivement par leur faute que la grève continue.

* * * * *

Nous appuyons la cause des syndicats de l'amiante, non parce qu'ils sont des Syndicats catholiques, mais parce que nous croyons qu'ils ont raison.

Nous sommes liés aux Syndicats catholiques par des motifs de doctrine et d'amitié. Mais cela ne suffirait pas à entraîner notre adhésion : des amis peuvent se tromper. – En fait leur cause est juste, et voilà pourquoi nous ne cesserons de les aider.

Un autre motif s'ajoute au premier : non de les appuyer seulement, mais d'y aller de toutes nos forces.

C'est que dans cette juste cause un échec porterait un coup sérieux au prestige des Syndicats catholiques dans toute la province.

Est-ce là ce que désirent les faiseurs de distinctions subtiles ou les dresseurs d'épouvantails ?

* * * * *

En 1937 avait lieu une autre grève, également dirigée par les Syndicats et pareillement juste.

C'était la grève du textile, les Syndicats l'ont perdue.

Nous n'en avons pas vécu de près chaque épisode. Voici pourtant, nous semble-t-il, les principales causes qui amenèrent son échec :

1° Les compagnies du textile firent une lutte au couteau. Elles avaient l'habitude de régler par la misère et la terreur leurs difficultés ouvrières – ne payaient-elles pas 13 et 14 cents de l'heure certaines catégories d'employés ? Elles agirent avec leur mépris habituel de la justice.

2° Le gouvernement provincial, au lieu de mettre le poids de son autorité du côté des ouvriers exploités, appuya les compagnies et dénonça la grève. M. Duplessis s'attaqua aux Syndicats catholiques en les traitant de saboteurs et de parasites (discours de Knowlton).

3° L'opinion publique approuva, de manière générale, les grévistes du textile. Mais ils reçurent peu d'appui financier. Pratiquement affamés, ils durent rentrer au travail sans garantie.

Les gens « d'ordre », les partisans politiques, les employeurs à poigne dure applaudirent à cette reddition sans condition.

Mais que survient-il par la suite ?

D'abord ceci : les Syndicats catholiques perdent du terrain. Dans le textile, ils doivent se battre des années pour garder ou reconquérir des usines où leur nom rappelle une défaite. À Valleyfield et à Montréal, ils ne parviennent pas à se réinstaller pour de bon. On y dépense en pure perte des énergies qui auraient été plus utilement employées à défendre et à financer en 1937 leur juste grève.

Puis quelques années passent. Dans ces derniers centres, les Syndicats catholiques sont remplacés...par qui ?

Par de bons petits syndicats obéissants et soumis ?

Non, mais par des unions plus agressives, dont certains chefs sont même taxés de communisme! Elles organisent une autre grève, assurément plus violente que la première et qui laissera des mauvais souvenirs à bien du monde. Quelques-uns de ses meneurs seront même condamnés par des cours, mais l'Union garde sa force.

...Est-ce là ce qu'on voudrait dans l'amiante ?

* * * * *

Les mêmes facteurs qu'il y a douze ans sont en action. Une industrie qui joue avec la santé et même la vie de ses ouvriers se défend par le mensonge et la calomnie. Elle reçoit l'appui intégral du gouvernement, qui prend parti pour le capital étranger et contre la main-d'œuvre du Québec; le même gouvernement dénonce le Syndicat catholique comme révolutionnaire et saboteur.

Et si, par suite d'un échec, les syndicats allaient perdre de l'influence dans l'industrie de l'amiante, y aurait-il des candidats possibles à leur succession ?

À notre connaissance, il y en a deux, dans le domaine général des mines.

L'un est déjà installé dans la province de Québec. C'est la *United Mines Workers*, affiliée, sur le plan international, aux syndicats de John L. Lewis – lequel n'a pas une réputation de tendresse excessive à l'endroit des employeurs.

L'autre, c'est la *Mines, Mills and Smelters Union*, qui opère en Ontario et dans la Colombie; affiliée au C.I.O., elle vient d'être expulsée du Congrès Canadien du Travail parce qu'elle est d'obédience communiste.

On aurait donc le choix, pour remplacer le Syndicat catholique, entre les mineurs de John L. Lewis et les mineurs dirigés par des communistes.

Est-ce là ce qu'une certaine bourgeoisie et ce que certains casuistes désirent à Thetford et à Asbestos ?

* * * * *

Mais entre la grève du textile d'il y a 12 ans et l'actuelle grève de l'amiante, il y a une différence fondamentale : cette fois les syndicats seront secourus.

Il y a dix jours le chanoine Lionel Groulx avait demandé qu'une collecte publique soit lancée en leur faveur dans la province.

Cet appel fut repris vendredi soir, avec ampleur et autorité, par la Commission sacerdotale d'études sociales.

Avec l'assentiment de la Commission épiscopale, qui comprend quelques évêques de la province de Québec, M^{gr} J.-C. Leclaire, président de la Commission sacerdotale, s'adresse à toute la population.

...La misère se fait sentir dans les milliers de foyers, écrit-il; elle affecte les femmes et les enfants.

Dans ces circonstances, la charité fait un devoir à tous, à quelque classe qu'ils appartiennent, d'accorder leur sympathie aux travailleurs et à leurs familles dans l'épreuve, et de leur donner, s'ils le peuvent, les secours matériels dont ils ont de plus en plus besoin.

C'est pourquoi nous lançons un appel pressant à toutes les associations et nous leurs demandons de collaborer avec les autorités religieuses à l'organisation d'une collecte en faveur des familles éprouvées.

Se trouvera-t-il un seul individu, un seul mouvement dans la province, pour rester sourd à cet appel ?

André Laurendeau, « Qui veut-on dans l'amiante », *Le Devoir*, 2 mai 1949, p.1
Article transcrit par Julie Lafortune. Révision par Claude Bélanger.

© 2000 Claude Bélanger, Marianopolis College